



• EXPOSITION « TOUS à La Plage » 15.10.2016 - 15.02.2017 •

**DU Sable, de l'eau... IL n'en FAUT
PAS BEAUCOUP PLUS POUR FAIRE DU BÉTON.**

DEVENEZ PARTENAIRE DE L'EXPOSITION

TOUS à La Plage !

L'ARCHITECTURE BALNÉAIRE DU XVIII^e AU XXI^e SIÈCLES

Octobre 2016 – Février 2017

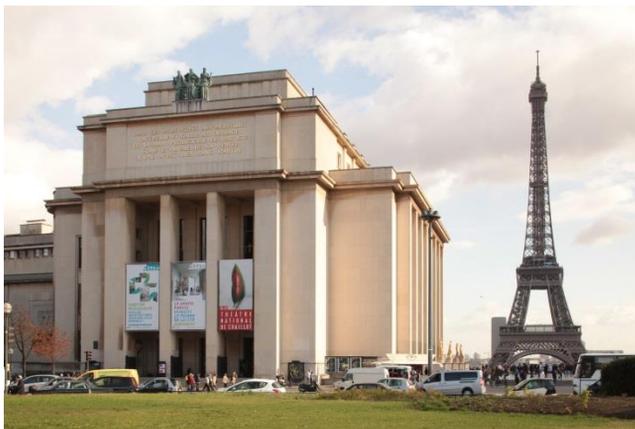
SOMMAIRE



projet de visuel pour l'exposition
© HAVAS

La Cité de l'architecture & du patrimoine	page 3
Propos de l'exposition	page 5
Déroulé de l'exposition	page 12
Séquences de l'exposition - Sélection	page 13
Commissariat	page 38
Provenances des œuvres	page 39
Autour de l'exposition	page 40
Liste provisoire des sites balnéaires cités dans l'exposition	page 41
Devenez partenaire de l'exposition	page 42
Contreparties	page 43
Contacts	page 44

LA CITÉ DE L'ARCHITECTURE & DU PATRIMOINE



Palais de Chaillot
Cité de l'architecture
& du patrimoine
© Gaston Bergeret

La Cité de l'architecture & du patrimoine propose à ses visiteurs une diversité culturelle exceptionnelle au cœur de Paris. Du renouvellement urbain à la valorisation du patrimoine, la question de la ville et de son environnement interpelle chaque jour davantage nos contemporains.

Établissement public sous tutelle du ministère de la Culture et de la Communication, la Cité de l'architecture & du patrimoine a pour missions la diffusion, la sensibilisation et l'enseignement de l'architecture dans sa dimension actuelle et patrimoniale, en France et à l'international.

Sa programmation s'adresse aussi bien au grand public qu'aux professionnels : collections permanentes du musée ; expositions temporaires, thématiques ou monographiques ; éditions ; ateliers pédagogiques.... Aux spécialistes des domaines de l'architecture et de la ville, la Cité offre les enseignements dispensés par l'École de Chaillot, une bibliothèque et un centre d'archives, un auditorium où sont programmés de nombreux colloques, débats et projections... Lieu de partage et de réflexion, la Cité mène une politique d'échanges internationaux visant à susciter et à alimenter les débats.

Située au croisement de la création, de l'innovation technologique et de la responsabilité sociale des acteurs de la ville, la Cité joue pleinement son rôle de centre culturel pluriel, dédié à la promotion de l'architecture du présent comme du passé.

Par son objet en lien étroit avec le secteur économique, grâce à ses atouts en termes de localisation et d'espaces privatisables au Palais de Chaillot, la Cité est naturellement en relation avec les entreprises, qu'elle accompagne dans leurs réflexions. Elle offre à ses partenaires et mécènes, dans un souci constant de valorisation de leur image, une caisse de résonance à la mission d'utilité sociale de tout entrepreneur.



France, Granville, La plage, 1863, Eugène Isabey – Coll. Musée d'art et d'histoire, Granville



Belgique, Ostende, La plage, 1888, R. Allott - Coll. privée

PROPOS DE L'EXPOSITION

« Tous à la plage ! », l'exposition présente **la singularité de l'architecture et de l'urbanisme des bords de mer en France, du XVIII^e siècle au début du XXI^e siècle**, en référence à de nombreux exemples à l'étranger. Un « désir de rivage » romantique d'un littoral, objet parfois de « répulsion » s'ouvre aux immensités des panoramas infinis.

Inventer la villégiature

Dès les années 1720-30, la mode d'une villégiature curative - suscitée par le corps médical comme variante de la pratique thermale - puis ludique, liée aux loisirs élitistes, prend naissance au sein de la société insulaire et urbaine britannique. Cette pratique des bains de mer à la lame pris dans des bathing-machines, des établissements flottants ou bâtis sur pilotis, est d'abord réservée à la saison d'été. Elle se répand rapidement sur toutes les côtes occidentales, de la Manche à la Mer du Nord, de l'Atlantique à la Méditerranée, de la Mer baltique à la Mer Noire, avec une variation des usages et des programmes architecturaux. Elle suscite, durant l'« **Age d'or** », la naissance de villes nouvelles qui sont des antidotes à la ville industrielle. Les sites, découverts par des explorateurs, sont exploités par des investisseurs financiers et lancés par des « têtes couronnées », les artistes et célébrités dont l'histoire mythique est relayée par les journalistes et les publicistes dans des guides de voyages spécialisés et destinés à attirer la clientèle des « étrangers ».

Cette nouvelle attraction du littoral à des fins touristiques transforme durablement les paysages dunaires et marécageux, exposés aux cyclones et aux vents marins. La fondation de ces villes nouvelles suscite des prouesses d'ingénieurs : assainir et drainer, terrasser et aplanir, fixer le littoral et stabiliser le trait de côte par des infrastructures adaptées souvent titanesques pour dompter la nature, comme les jetées/embarcadères et les digues-promenades, ou faciliter les flux touristiques, tels les funiculaires et les ponts-roulants. Les aménageurs sont relayés par des paysagistes qui créent des villes-parcs au milieu d'étendues désertiques ou inhospitalières, les pieds dans l'eau ou au sommet des falaises. De larges espaces sont aménagés sur les digues et les jetées destinés à la **contemplation du paysage et à la déambulation**, afin d'admirer le panorama et être vu, à l'abri des marées et des vents, sous des tentes ou des cabines, dans des fauteuils en osier ou en bois entoilés (*strandkorb*), fixes ou mobiles (*rolling-chairs*). La prise du bain de mer s'accompagne d'autres pratiques britanniques, comme celle des sports de plein air, accentuant l'**anglomanie** de ces stations élégantes.



Grande-Bretagne, Affiche chemin de fer Britannique, 1900 – Coll. National Railway Museum

L'établissement de ces stations balnéaires de la première génération est favorisé par le développement des réseaux de transport : bateaux, chemins de fer puis automobiles qui accélèrent le flux touristique. Ces villes nouvelles de divertissements aux architectures éclectiques, pittoresques et régionalistes, sont basées sur la **trilogie des établissements de bains, de jeux et de loisirs** (casinos, théâtres/opéras, kiosques à musique, musées et aquariums marins) et **des hôtels/palaces** selon des programmes mixtes qui associent tout ou partie de ces fonctions. Ces villes de services centrées sur cette trilogie des bâtiments « publics » sont ordonnées par de vastes lotissements de maisons/châlets et de villas/châteaux, basées sur la spéculation privée foncière et immobilière aux espaces fonctionnels et sociaux très marqués. Elles forment un chapelet de « colonies » en bord de mer selon des plans normés, orthogonaux ou en damier, radioconcentriques ou en éventail, paysagers ou à l'anglaise variant suivant les sites et les références des modèles qui circulent en Europe et aux Amériques. Malgré le développement des « petits trous pas cher » et le renouveau des stations balnéaires suscité par l'héliotropisme, rempart contre la tuberculose galopante qui suscite l'éclosion de nombreux établissements de santé littoraux (hôpitaux marins, sanatoriums, aériums, colonies), la crise financière de 1929 sonne le glas de ces premières stations.



Monaco, Monte-Carlo, Salle de jeux du casino, perspective intérieure, vers 1890
Jules Touzet, architecte - Coll. Archives Monte-Carlo, S.B.M



Monaco, Monte-Carlo, Salle de jeux du casino, perspective intérieure, vers 1889, Jules Touzet, architecte - Coll. NMNM, Monaco



France, Sables d'Olonne, Les vacances, 1963, Robert Doisneau

Le bord de mer pour tous

Durant le demi-siècle suivant, jusqu'aux crises pétrolières de 1973/79, **un nouveau concept, plus démocratique**, basé sur la fréquentation d'une plus large population saisonnière touristique aux nombreuses semaines de congés, remplace en partie le modèle britannique. L'investissement privé est alors souvent relayé par les efforts des collectivités et du public, aussi bien dans les pays sous régime socialiste ou fasciste avant la seconde guerre mondiale qu'en France, plus tardivement, durant les Trente Glorieuses.

Pendant cette brève période, l'Etat, après avoir porté son effort sur la reconstruction des villes dévastées par la guerre, nombreuses sur le littoral de la Manche et de l'Atlantique, reprend en main les mécanismes d'aménagement du territoire littoral, d'urbanisme et de construction avec une volonté de régulation des flux de croissance économique et démographique pour accompagner les nouvelles pratiques du bord de mer, financer directement ou indirectement les investissements immobiliers et limiter les nombreuses atteintes à l'environnement. La destination n'est plus pensée en terme de découvertes de sites mais **d'aménagements d'ensembles à grande échelle** pour accueillir de fortes populations, avec des offres d'hébergements de tous types qui répondent aux diverses attentes d'habitations provisoires (campings, camps de toiles, bungalows industrialisés) ou pérennes (villages de vacances, résidences, hôtels, etc.).

Les modèles sont pris en Floride ou dans les pays socialistes bordant la mer Noire. La voiture, symbole d'une forme d'américanisation triomphante de la société française, fait son entrée de plain-pied dans les stations balnéaires. Le boom de l'automobile entraîne la création de nombreuses autoroutes qui desservent les « unités touristiques » des stations. L'Etat cède la place dès la décennie des années 1970 aux investisseurs privés qui projettent et construisent de **vastes unités touristiques**. Les digues promenades s'effacent au profit des pontons de marinas ou de cités lacustres réservés aux pratiques plus individualistes d'une clientèle aisée et, dans les villages de vacances ouverts au plus grand nombre par les comités d'entreprises et les associations de loisirs, les salles polyvalentes des clubs remplacent les casinos.



Lilypad, Vincent Callebaut architectures

Le renouveau des stations

Depuis une trentaine d'années, cette seconde génération des espaces urbanisés des bords de mer n'a pas résisté aux grands changements sociaux et économiques qui ont ébranlé une société occidentale post-industrielle ouverte à **la nouvelle civilisation des loisirs et à la mondialisation**. Il aura fallu le premier choc pétrolier pour que se produise une prise de conscience des conséquences négatives de toutes ces concentrations bétonnées en front de mer ou de la dispersion des résidences secondaires le long du littoral. Ce renversement de tendance et cette **sensibilité nouvelle à l'écologie** se manifestent alors à propos de l'ensemble des habitats de loisirs, à la montagne comme à la mer. Parallèlement à cette « planification écologique de l'espace », le courant postmoderne rejoint le courant de la patrimonialisation des stations.

Les espaces à urbaniser en bord de mer se sont raréfiés, sous le poids des réglementations paysagères et écologiques. La concurrence internationale, favorisée par les voyages à bas coût et la recherche du soleil, a favorisé les destinations lointaines et exotiques au détriment des sites de proximité.

Apparu dans les années 1970, le **resort**, centre de villégiature accompagné le plus souvent d'un complexe de loisirs ou d'un parc d'attraction doté d'un ensemble hôtelier dont la promotion et la gestion sont aux mains de sociétés privées, est construit autour de lacs artificiels à la manière d'un grand village, le tout au milieu d'un espace paysager avec sports de plein air intégrant la pratique du bateau de plaisance.

Pour enrayer la désaffection de la clientèle nationale et internationale, à la recherche de lieux d'attractions et de loisirs accessibles à des communautés fermées, les villes balnéaires, réactivées par un revival patrimonial, jouent sur l'extension de la saison touristique par une production continue d'événements qui ponctuent l'année. La création de stations balnéaires s'est raréfiée en Europe, au profit de villes nouvelles, créées en bord de mer ou sur des îles artificielles, particulièrement dans le Golfe persique.

La ville balnéaire préfigure la ville de demain : la majorité des habitants de la planète est urbaine, attirée par le littoral côtier qui favorise les activités économiques et multiplie les possibilités de loisirs. En France, les stations touristiques balnéaires sont de remarquables moteurs économiques du développement au prix d'une indispensable adaptation paysagère qui intègre les contraintes des patrimoines naturel et culturel aux nouvelles pratiques de loisirs.

DÉROULÉ DE L'EXPOSITION

Introduction

Le désir de rivage romantique
Le pittoresque comme antidote à la ville industrielle
Les bains de mer, variante des villes thermales
Le bain à la lame et les bathing-machines

1^{ère} partie : 1760-1929, inventer la villégiature

Premiers bains de mer
Bateaux et chemin de fer
Le choix d'un site, l'aménagement d'une côte
Composer la cité balnéaire
Plans de villes, lotissements
Promenades et jardins (aménagements et infrastructures urbaines)

La vie balnéaire

L'établissement de bains
Le casino
Le grand hôtel
Petits hôtels et pensions de famille
Le charme des stations : villas et chalets
Sport et automobile

2^e partie : 1930-1980, le bord de mer pour tous

Sur la route des vacances - Le soleil et la plage
Premières vacances pour tous
Reconstruire après la guerre : l'exemple de Royan

Aménager le territoire

Le choix des stations intégrées : le Languedoc Roussillon
Le choix d'un urbanisme diffus : l'aménagement du littoral aquitain
La côte d'azur, Bretagne et ...

Nouveaux modes de vacances

Marinas et cités lacustre : la pratique de la voile
Villages de vacances
Vivons légers, vivons heureux
Renaissance du bain thérapeutique, la thalassothérapie

3^e partie : 1980-2010, le renouveau des stations balnéaires

Nouveaux urbanismes

Barcelone et Dubaï – balnéaire intégré
Cap Esterel... - balnéaire fermé
Villes flottantes, utopie de demain...

Patrimoine naturel patrimoine bâti

Bétonisation
Patrimonialisation
Fragilité du littoral

Aller à la mer aujourd'hui ?

SÉQUENCES DE L'EXPOSITION- SÉLECTION

1^{ère} partie : 1760-1929, inventer la villégiature *La belle époque des stations*

❖ *Premiers bains de mer*

L'histoire des villes balnéaires débute sur les côtes européennes au XVIII^e siècle. Les cercles aristocratiques britanniques, puis français, cultivent l'idée de séjours temporaires au bord de mer pour prendre les eaux, comme dans les villes thermales et bénéficier des bains d'eau de mer à la lame, du bon air, du repos et de la distraction. Ces stations estivales s'articulent autour d'établissements de bains dont le programme évolue, dotés de nombreuses fonctions liées à la sociabilité et aux loisirs et parfois même au logement.



Grande-Bretagne, Cabines de bains à roues, 1901, Lucien Roy, Photographe - Coll. Médiathèque de l'architecture et du patrimoine



Espagne, San Sebastian, Cabine royale, vers 1900

Les cabines de bains dits « bathing machine », connues dès la seconde moitié du XVIII^e siècle sur les côtes anglaises, sont copiées par les Français. Ces cabines en bois à quatre roues, traînées par des chevaux, sont utilisées sur les rivages à fortes marées pour les bains de mer à la lame.



Char à voile, jeu de plage, France, vers 1930 - Coll. Musée des arts décoratifs



Seau de plage - Coll. Mucem



Cabine de bain miniature sur roues , XIX^e siècle - Coll. Château-Musée Dieppe

❖ *Bateaux et chemin de fer*



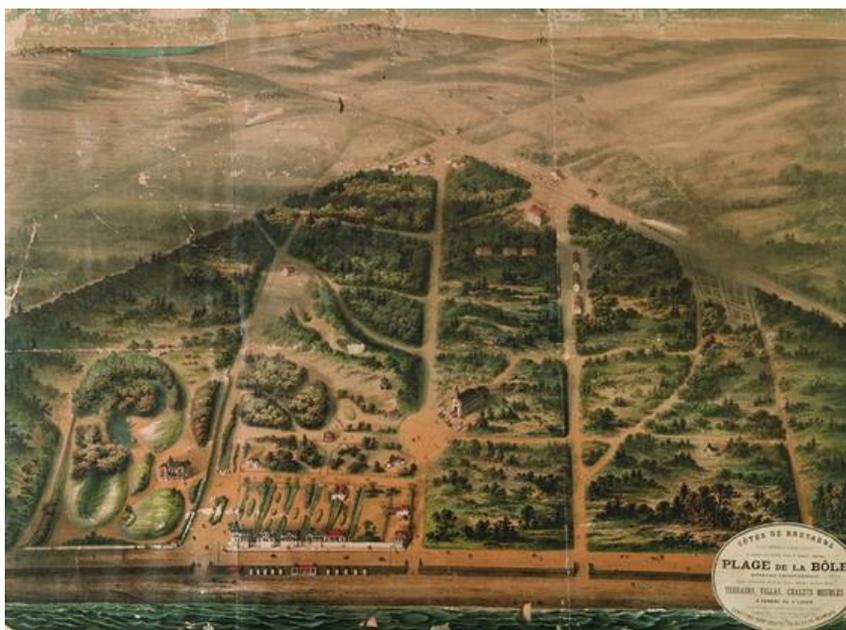
Le succès de ces stations est en relation avec leur accessibilité. Sur les côtes de la Manche, on développe les liaisons maritimes avec les côtes anglaises. Sur les côtes atlantiques, l'installation de débarcadères permet l'accès à des zones inaccessibles depuis la terre.

Mais le chemin de fer, en multipliant ses ramifications, joue un rôle fondateur dans l'essor de ces villes balnéaires. En 1814, le voyage Paris-Boulogne en diligence durait 35h ; en 1848 en train, il ne prend plus que 16h.

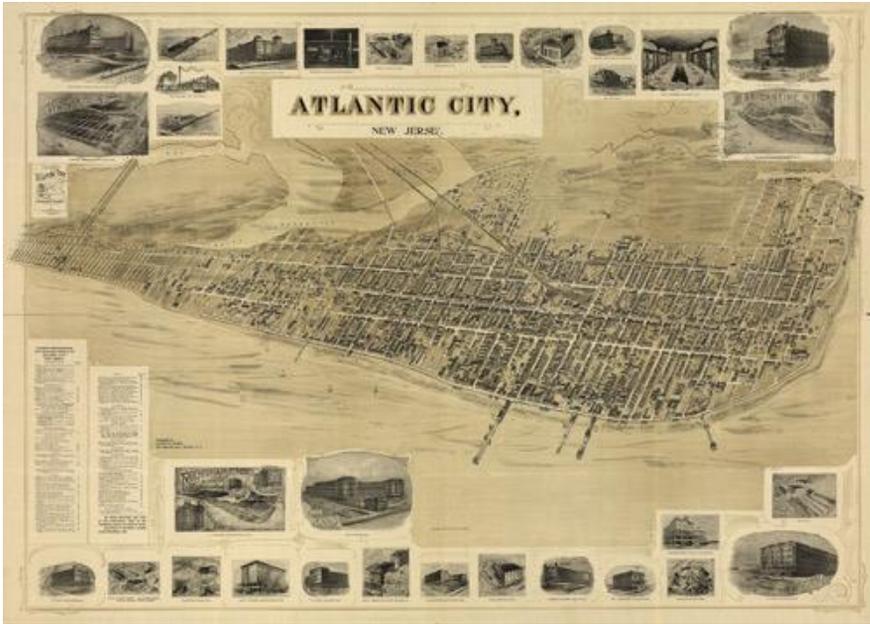
❖ *La création de nombreuses stations*

Cette villégiature donne naissance à une forme urbaine inédite, la station balnéaire, d'hiver et d'été, associant les deux volets de la villégiature : les soins et les divertissements.

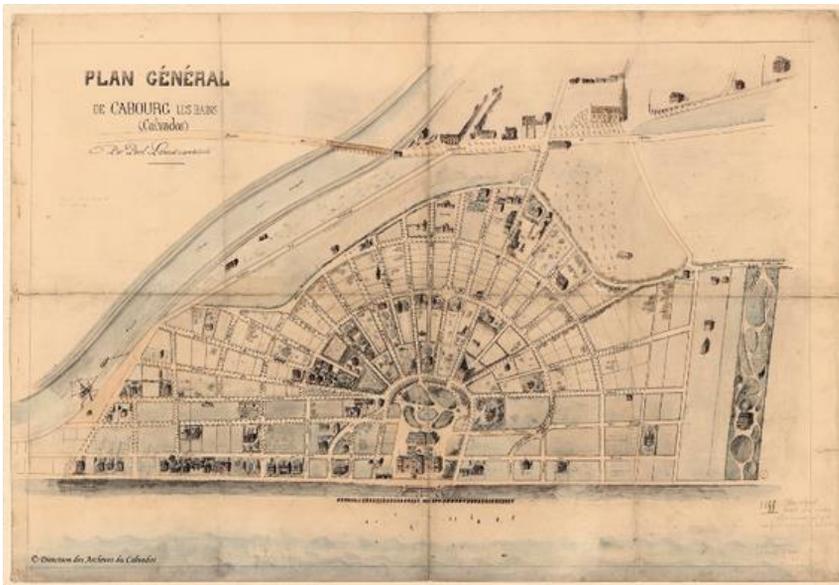
À partir du Second Empire, la création des stations est facilitée par l'essor des chemins de fer et par la mise en place de mécanismes spéculatifs efficaces. Ceux-ci sont aux mains de quelques investisseurs privés, épaulés par de puissantes compagnies bancaires et souvent par le milieu politique, comme à Deauville ou à Arcachon, dont l'essor est dû aux frères Pereire, banquiers et propriétaires de la ligne de chemin de fer, ou de l'autre côté de l'Atlantique à Atlantic City grâce à l'impulsion donnée par Monsieur Flager. Ces investisseurs achètent de vastes terrains en bord de mer, qu'ils rendent accessibles par train, procèdent au tracé de la ville, à la réalisation des principaux équipements publics et au découpage des terrains en lots à bâtir, vendus avec une plus-value d'autant plus conséquente que la nouvelle station est parrainée par quelques personnalités en vue. Deux types de villes se distinguent : les stations créées ex-nihilo et les extensions de villes portuaires existantes, comme Saint-Jean-de-Luz. Les plans de ces nouvelles stations adoptent des compositions géométriques – en damier (Deauville) ou parfois en éventail (Cabourg) – et paysagères (Arcachon). La création d'un front de mer avec sa promenade et ses bâtiments alignés en est l'élément principal. L'espace urbain est structuré par les équipements publics : établissements de bains et de santé, grands hôtels, casinos et lieux de détente, équipements sportifs – qui se développent particulièrement dans les années 1920.



France, La Baule, Lotissement de la « plage de la Bôle » pour Hennecart par l'architecte Georges Lafont, Dessin aquarellé, vers 1880 – Coll. Archives départementales Loire Atlantique



Etats-Unis, Atlantic City, Vue à vol d'oiseau, vers 1900 - Coll. Library of congress



France, Cabourg, Plan général, 1855, Paul Leroux – Coll. AD Calvados

❖ *Promenades et jardins*

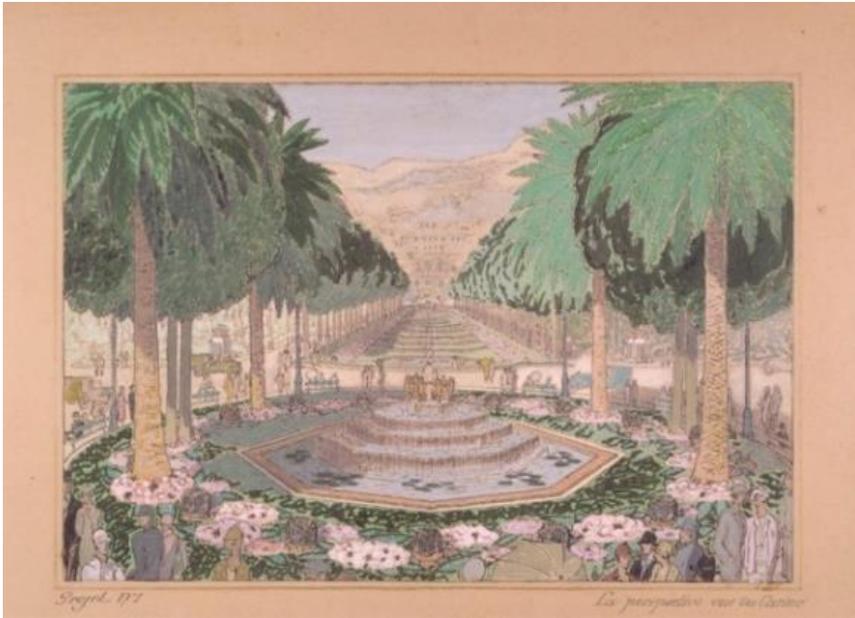
Les premières stations s'organisent autour du spectacle de la mer offert depuis la digue-promenade ou les jetées. *La Promenade des Anglais* à Nice est édifiée en 1822. Ces stations s'ouvrent d'abord sur la mer en s'appuyant sur le trait de côte : le « front de mer » forme un ensemble urbain constitué de bâtiments alignés desservis par une promenade. La jetée promenade, comme la digue, sont des lieux de déambulation, permettant à la fois de profiter du paysage maritime mais aussi pour des raisons thérapeutiques : la marche participe au processus de bien-être.



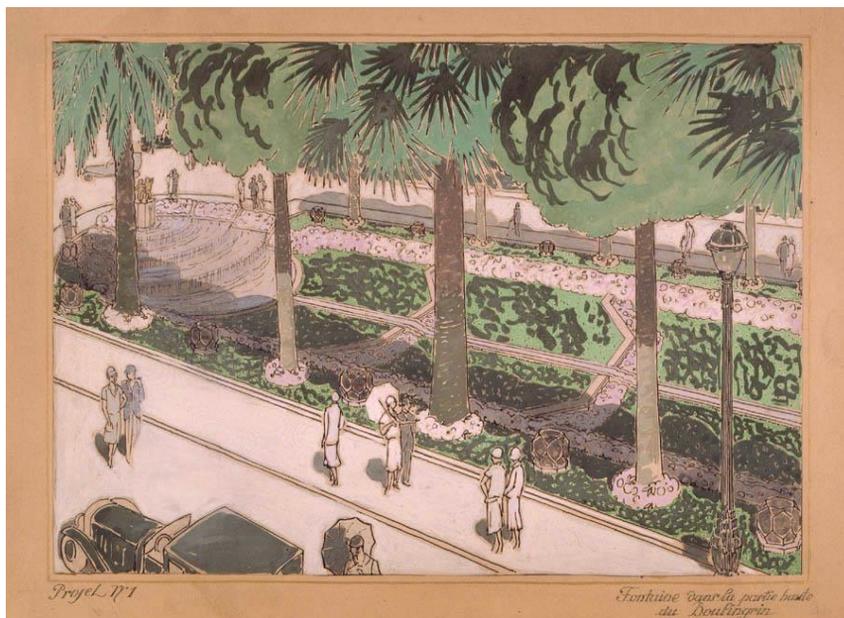
France, Trouville, Promenade, 1876 – Coll Médiathèque du patrimoine



Etats-Unis, Atlantic City, Promenade – Coll. Library of Congress



Monaco, Monte-Carlo, Aménagements des jardins du casino, 1926, Albert Laprade, architecte, dessin – Coll. Archives nationales de France



Monaco, Monte-Carlo, Aménagements des jardins du casino, 1926, Albert Laprade, architecte, dessin – Coll. Archives nationales de France

L'aménagement de jardins et de zones plantées participe au plaisir de la déambulation, en bord de mer ou à l'abri des embruns. Ces espaces verts confiés à des architectes participent à la valorisation de la ville, à son image de marque.

❖ *L'établissement de bains*

Ces nouvelles villes qui s'organisent autour d'établissements de bains vont se doter de lieux de divertissements. L'architecture de ces équipements joue un rôle essentiel dans la création d'une image de marque : qu'ils soient de style Beaux-Arts comme l'hôtel Negresco à Nice ou régionaliste comme le casino de Saint-Malo, ils sont choisis avec soin pour rendre la station attractive et la distinguer de ses concurrentes. Les villas donnent lieu à toutes les exubérances, toutes les audaces et tous les styles, des plus classicisants aux plus modernes, en passant par de multiples variantes de style pittoresque.

❖ *Casinos*

Le casino est l'emblème de la station balnéaire comme il l'est pour la ville d'eau.

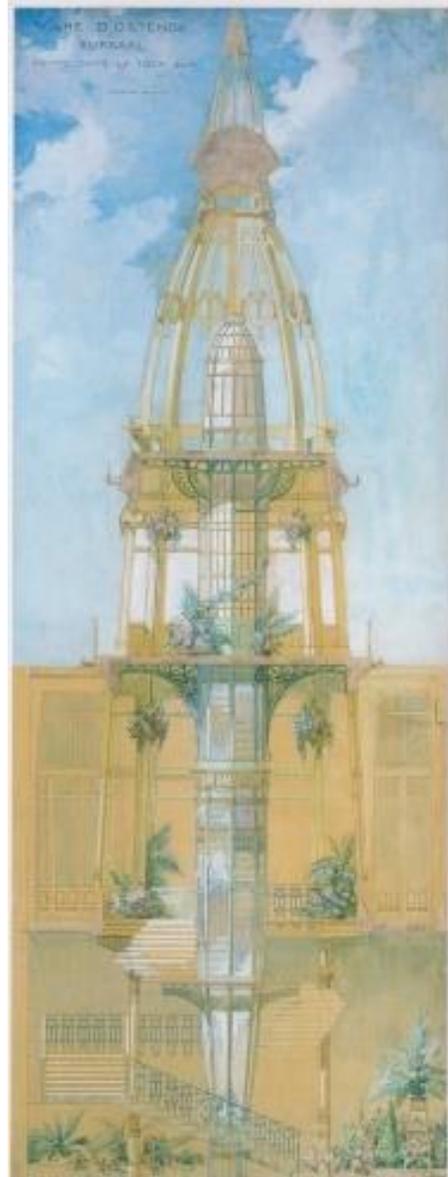
L'Encyclopédie de l'architecture et de la construction de Paul Planat, (1989) dans un article de Gustave Ruives, en définit le programme. Il est recommandé que le casino soit « placé à l'endroit le plus agréable de la station [...]. Il faut que les abords soient d'accès faciles, larges, bien entretenus... enfin et c'est là une condition essentielle à sa vitalité, il doit être à proximité du meilleur endroit de la plage où l'on se baigne, ou près de l'établissement thermal. »



France, Nice, Casino de la Jetée promenade, 1880-1883, Mac Kerrow et Brunlees, ingénieur, carte postale



Belgique, Ostende, Casino, projet de tour
Alban Chambon, architecte - Coll. AAM,
Bruxelles

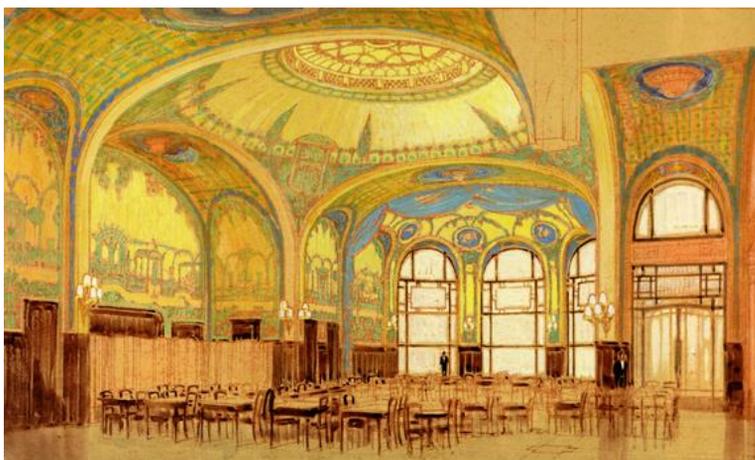


Belgique, Ostende, Casino, façade ouest
Alban Chambon, architecte - Coll. AAM, Bruxelles

❖ *Le Grand Hôtel*

L'hôtel structure la vie de la station. Il est généralement situé à proximité de l'établissement de bains dans les stations d'été et du casino auquel il peut être directement relié.

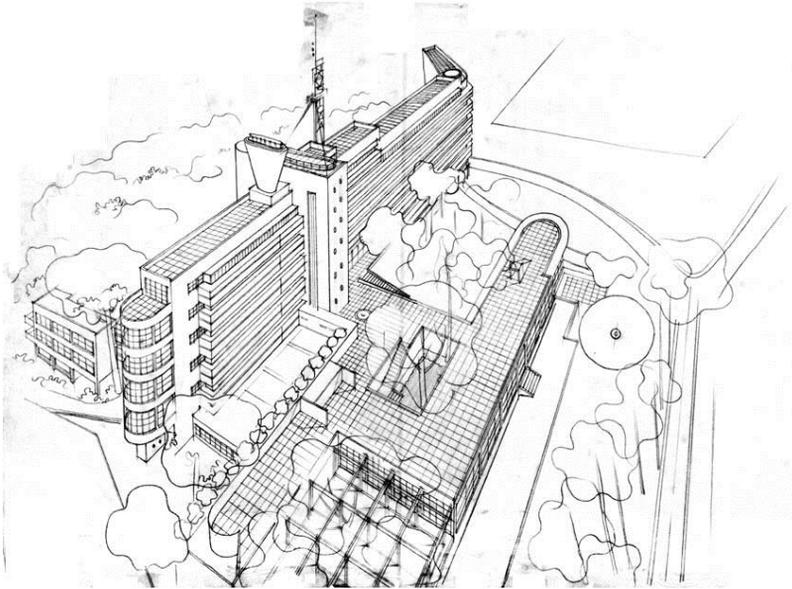
Le grand hôtel s'inspire du grand siècle, style séduisant une clientèle tournée vers l'ostentation. Cependant, ce programme n'échappera pas à l'évolution du goût architectural, il va troquer le néo classicisme pour le régionalisme à partir de 1910.



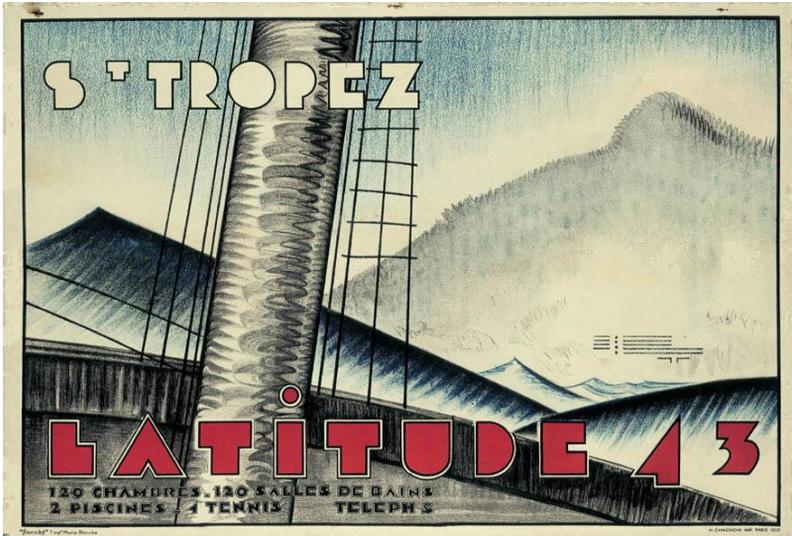
Monaco, Monte-Carlo, Transformation du Café de Paris, 1922-1924, Edouard-Jean Niermans, architecte - Coll. Capa



France, Nice, Hôtel Negresco, 1909-1913, Edouard-Jean Niermans, architecte, Cliché J Gilletta



France, Saint-Tropez, Hôtel Latitude 43, 1930-1932, Georges-Henri Pingusson, architecte, Perspective – Coll. Capa



France, Saint-Tropez, Hôtel Latitude 43, 1930-1932, Georges-Henri Pingusson, architecte, Affiche – Coll. Capa

❖ *Le charme des stations : villas et chalets*

Le cabanon au pied de l'eau est supplanté par la villa dérivée de l'hôtel urbain et de la maison de campagne aristocratique adaptée à la villégiature de long séjour.

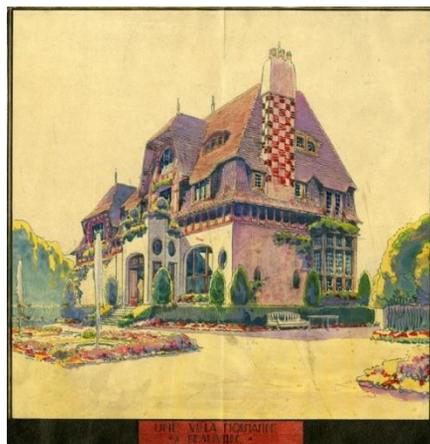
Les architectes y privilégient le jeu des décrochements et de la diversité des percements multipliant oriels et bow-windows, en jouant sur le contraste des couleurs et la variété de mise en œuvre des matériaux. Certaines villas somptueuses s'apparentent au château, au milieu d'un parc, ou au manoir comme en Bretagne ou en Normandie. D'autres reprennent la typologie de la modeste maison de banlieue.

Ce programme se nourrit de multiples types architecturaux, les inspirations sont foisonnantes, du néo-classicisme, au modernisme, régionalisme (basque, breton...) puis Art nouveau et Art déco.

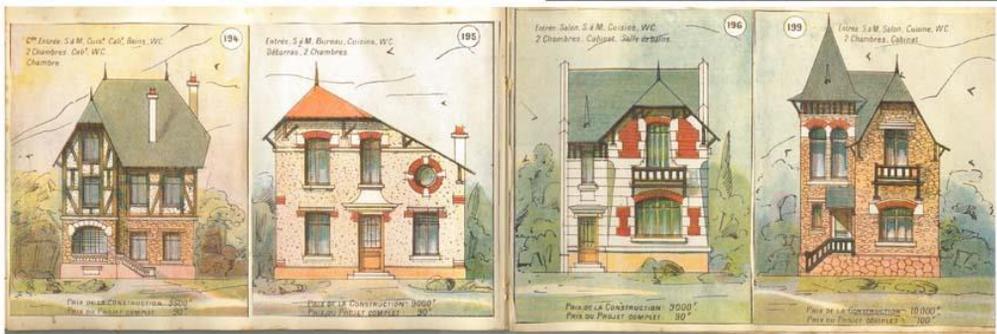
Ce lieu de vie va trouver sa place dans la station en fonction de son prestige. La villa, à l'écart de la rue au centre d'une parcelle verdoyante avec vue sur mer, se démarque des maisons de villes et des appartements donnant sur la rue.



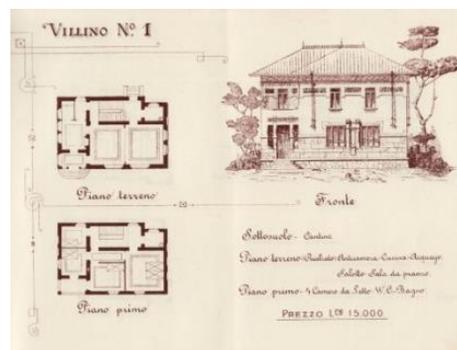
France, Biarritz, Villa Océana, 1904, Henri Sauvage, architecte
Perspective - Coll. Capa



France, Deauville, Villa Les Marmousets
1923-1924, Charles Adda, architecte
Perspective - Coll. Capa



Documentation professionnelle, modèles d'habitations hygiéniques confortables à bon marché, Eugène-Maurice Vincent, architecte. - Coll. Capa



Italie, Milan, Album de projets de villas type pour Milano Marittima, 1912 Giuseppe Palanti - Coll. Biblioteca Manfrediana, Faenza

Pour répondre à un public de plus en plus nombreux et d'origine plus modeste, les architectes et entrepreneurs développent des recueils de modèles de maisons types reprenant une écriture architecturale régionaliste (la petite maison chalet) ou bien plus moderniste, inspirées directement de modèles de constructions économiques.

❖ *Les costumes de mer*



Costume de bain d femme, vers 1890 , Coll. Musée des Arts décoratifs



Costume de bain homme, 1900 , Coll. Musée de Honfleur



Costume de bain homme , 1930 , Coll. Musée de Honfleur



Costume de bain homme, Coll. Musée des Arts décoratif



Costume de bain femme, vers 1930, Coll. Musée des Arts décoratifs



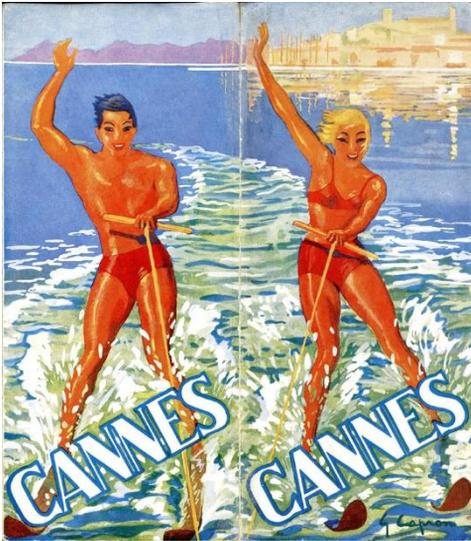
2^{ème} partie : 1930-1980, le bord de mer pour tous :

❖ Congés payés

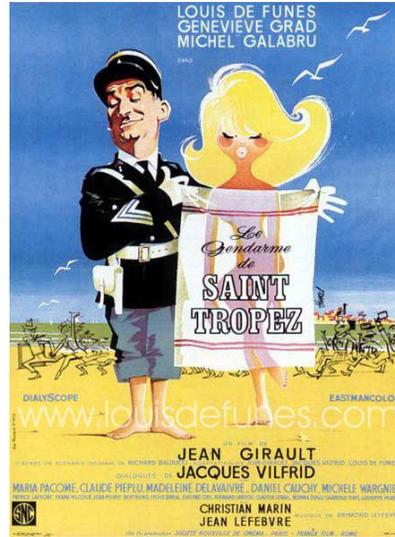
La seconde moitié du XX^e siècle est marquée par l'essor du tourisme de masse. Alors qu'en Angleterre ce mouvement débute avant-guerre, en France, en Italie, mais aussi dans les pays soviétiques sur les littoraux de la mer Noire et de la Baltique, l'essor a lieu à partir de la fin des années 1950. En France, l'octroi de la troisième puis de la quatrième semaine de congés (1956, 1968) entraîne un accroissement considérable des départs en vacances. Le développement de l'automobile et de son réseau routier, du trafic aérien et des liaisons ferroviaires rapides y contribue également. La pratique du balnéaire évolue, le bain à la lame est largement concurrencé par le bain de soleil et surtout par la navigation de plaisance et les marinas.



Planches extraites de la Bande dessinée *Boule et Bill*, 1962 – Coll. privée



France, Brochure publicitaire, années 50 - Coll. Capa



Le gendarme de Saint-Tropez, Jean Girault, affiche



Extrait des *vacances de M. Hulot*, 1953, Jacques Tati

❖ *Reconstruire après la guerre : l'exemple de Royan*



France, Royan, Casino, perspective de l'entrée du Baccara, n.d.



France, Royan, Casino, études pour le bar, n.d.

Très gravement détruite par les bombardements de la Seconde Guerre mondiale, Royan se crée, à partir de 1945, une nouvelle identité grâce au travail d'une jeune génération d'urbanistes et d'architectes sous la direction de Claude Ferret et de Louis Simon. La physionomie du centre de la station évolue progressivement vers une architecture parfois lyrique mais toujours émaillée de détails constructifs ou décoratifs qui n'excluent pas une transposition ou une réinterprétation d'invariants propres à l'architecture balnéaire et à la richesse des relations intérieur/extérieur. A travers le « style 50 » se produit une « réinvention du balnéaire ».

❖ *Le choix des stations intégrées*

L'Etat prend les commandes et met en place une politique d'aménagement de grande ampleur sur la côte du Languedoc-Roussillon, pour retenir les estivants se dirigeant vers la Costa Brava. La création de stations « intégrées » est le contre-modèle des stations antérieures, caractérisées par un développement progressif et souvent désordonné. Les architectes y appliquent les mêmes concepts urbains que ceux des villes nouvelles, avec un « esprit de vacances » et des formes architecturales inédites et originales.

Sur le littoral aquitain, la politique d'aménagement préconise et met en œuvre un « urbanisme diffus » : des mesures sont prises afin de contenir l'urbanisation dans neuf secteurs où, autour d'un centre de station, est encouragé un habitat dispersé du type « ville à la campagne », tandis que le reste du territoire est maintenu en secteur naturel.



France, La Grande Pyramide, 1964-1983, Jean Balladur, architecte, Maquette, 2007 - Coll. Capa



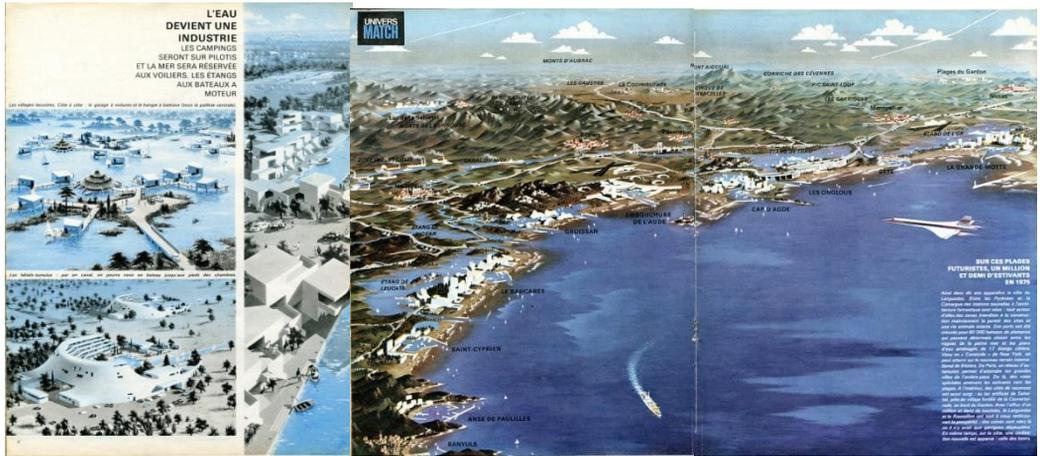
France, Vue d'ensemble, 1967-1968, Jean Balladur, architecte, Perspective depuis un ponton, n.d. - Coll. Capa



France, Aménagement des zones F, J, K, L, Grande-Dosse, 1967-1969, maquette - Coll. Capa



France, Plan général d'aménagement de la zone Almosnino, 1963-1974, Georges Candilis, architecte, Plan masse, n.d. - Coll. Capa



Paris Match, 1^{er} aout 1964 - Coll. Capa



France, Le Languedoc-Roussillon La Grande-Motte, Immeuble d'habitation Les Jardins de la mer, 1975, Jean Balladur, architecte, perspective, n.d. - Coll. Capa

❖ *Nouveaux modes de vacances : resorts, clubs...*

À partir des années 1970 l'initiative privée est de nouveau à l'origine de nouvelles stations comme Port-Grimaud, et surtout de l'apparition du concept des « resorts », centres de villégiatures accompagnés de parcs de loisirs, bâtis le plus souvent en retrait du front de mer autour d'un lac naturel ou artificiel. L'organisation de ces lieux traduit un plus grand individualisme : les centres de vacances familiaux sont remplacés par des appartements où chacun dispose d'une marina pour son bateau. Les destinations lointaines se démocratisent grâce aux vols aériens ; les villages traditionnels et exotiques du Club Med (fondé en 1950) sont imités dans le monde entier.



France, Village de vacances Le Merlier et maison du gardien 1961-1967, Atelier de Montrouge, architecte. Perspectives extérieurs, n.d. - Coll. Capa



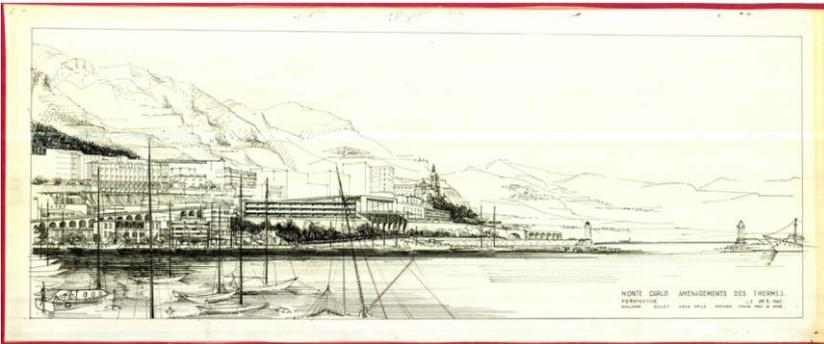
France, Village de vacances Le Merlier et maison du gardien 1961-1967, Atelier de Montrouge, architecte. Perspectives extérieurs, n.d. - Coll. Capa

❖ *Exemples étrangers*

Monaco



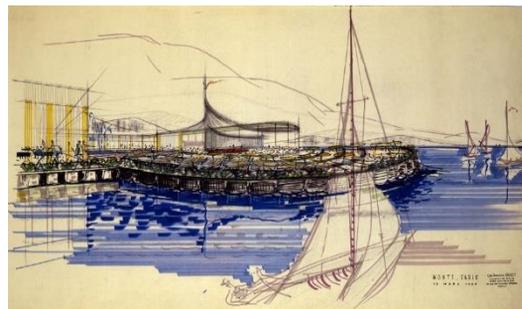
Monaco, Monte-Carlo, Complexe immobilier des Spélugues, 1971-1975, Jean Ginsberg, architecte - Coll. Capa



Monaco, Monte-Carlo, Projet pour l'aménagement des thermes, Guillaume Gillet, architecte, perspective, n.d. - Coll. Capa



Monaco, Monte-Carlo, Ensemble de logements, 1977-1982. Jean Ginsberg, architecte, plan masse, n.d. - Coll. Capa



Monaco, Monte-Carlo, Front de mer et plage du Larvotto, 1959-1961. Guillaume Gillet, architecte, perspective, 12 mars 1960 - Coll. Capa

Croatie

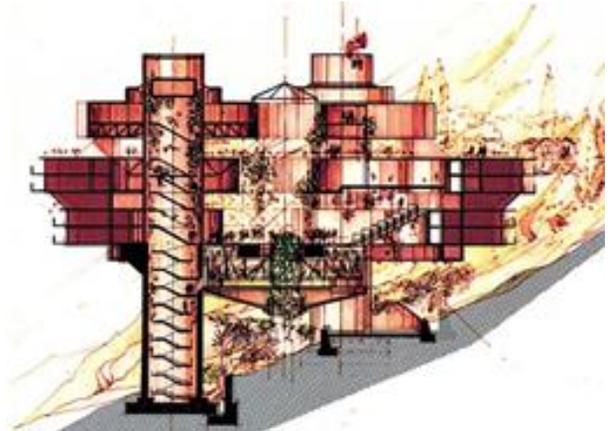


Croatie, Hotel Haludovo, Resort Malinska, 1972, Boris Magas, architecte

Ukraine



Ukraine, Yalta, Sanatorium, 1970, Bogoljub Kurpiel, architecte



L'Espagne



Espagne, Projet ville nouvelle linéaire en discontinue, 1960, Antonio Bonet Castellana



Espagne, Projet ville nouvelle linéaire en discontinue, 1970, Antonio Bonet Castellana, Coll. COAC

3^{ème} partie : 1980-2010, le renouveau des stations balnéaires:



France, Sur la plage, 1959, Robert Doisneau, photographe



Japon, Plage artificielle, 1996, Le tourisme de masse vu par Martin Parr, photographe

❖ *Nouveaux urbanismes : villes fermées et sécurisées*



France, Agay, Station de Cap-Esterel, 1990

❖ *Villes sur l'eau et grands projets à l'étranger – villes de demain*



Lilypad, Vincent Callebaut architectures



Dubai, aujourd'hui

COMMISSARIAT

Bernard Toulhier, Historien de l'architecture

Il entre en 1972 au service de l'Inventaire général. Pensionnaire de l'Académie de France à Rome (1980-1982), il ouvre à son retour le réseau national des centres de documentation du patrimoine. De 1991 à 2014, il exerce son expertise sur le patrimoine architectural des XIX^e et XX^e siècles au sein de la Direction générale des patrimoines. Expert pour le compte du ministère des Affaires étrangères, du ministère de la Culture et de la Communication ainsi que pour l'UNESCO, il conduit actuellement des missions d'inventaire et d'étude dans toute la France ainsi qu'à l'étranger, et notamment en Afrique. Ses travaux ont contribué à renouveler le regard porté sur l'architecture des XIX^e et XX^e siècles et sur la place de ce patrimoine dans le paysage urbain. Conservateur général du patrimoine et chercheur associé du Centre André-Chastel (CNRS), il est responsable du programme *Architectures de la villégiature* et a dirigé la publication *Villégiature des bords de mer. Architecture et urbanisme. XVIII^e-XX^e siècle*, aux Éditions du patrimoine paru en 2010.

Corinne Bélier, Directrice du musée des Monuments français, Conservatrice en chef du patrimoine, Cité de l'architecture et du patrimoine

Directrice du musée des Monuments français, elle a été responsable de la galerie d'architecture moderne et contemporaine, a piloté la conception et la réalisation du parcours permanent dédié à l'architecture française de 1850 à nos jours.

En 2009, elle est co-commissaire de l'exposition *Guillaume Gillet – architecte des Trente Glorieuses*, en 2010, elle organise le 15^{ème} Congrès de la confédération internationale des musées d'architecture et contribue, en 2011, à l'organisation du colloque *La maquette, un outil au service du projet architectural*. En 2012, elle a été co-commissaire de l'exposition *Labrouste, (1801-1875). La structure mise en lumière*. En 2014, elle est co-commissaire de l'exposition *Bernard Zehrfuss (1911-1996), poétique de structure*.

COMMISSARIAT ASSOCIÉ

Emilie Regnault, attachée de conservation, adjointe de la conservatrice de la Galerie d'architecture moderne et contemporaine, Cité de l'architecture et du patrimoine

En charge de la gestion de l'espace d'exposition permanent de la galerie d'architecture moderne et contemporaine et de la production des objets.

En 2009, elle a été en charge de la coordination de l'exposition *Guillaume Gillet – architecte des Trente Glorieuses*. En 2012, elle a assuré l'assistance au commissariat de l'exposition *Labrouste, (1801-1875). La structure mise en lumière*. En 2014, elle a assuré l'assistance à commissariat de l'exposition *Bernard Zehrfuss (1911-1996), poésie de structure*.

Franck Delorme, attaché de conservation, adjoint au conservateur, centre d'archives d'architecture du XX^{ème}, Cité de l'architecture et du patrimoine

Architecte et historien de l'architecture, attaché de conservation au Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle où il s'occupe de la collecte, du classement et de la valorisation d'archives d'architectes. Il s'est notamment occupé des archives de Guillaume Gillet auquel il a consacré une exposition en 2009 (co-commissaire avec Corinne Bélier) et une monographie (éditions du Patrimoine). Il consacre ses recherches à l'architecture des XIX^e et XX^e siècle autour des sujets : architecture privée de 1890 à 1914 (thèse de doctorat), architecture religieuse moderne, Trente Glorieuses. Il donne régulièrement des conférences et participe à des colloques. Auteur d'articles et d'ouvrages, consacrés à des architectes (Maurice Novarina, Guillaume Gillet) ou à des édifices (église Notre-Dame de Royan, Ecole nationale de la magistrature). Dans le domaine de la villégiature, il a publié un guide de l'architecture de Soulac-sur-Mer en Gironde (éditions Le Festin) et participé à un colloque de Cerisy sur les bains de mer.

PROVENANCE DES OEUVRES

Cité de l'architecture & du patrimoine, Paris

Le balnéaire, tant pour l'entre-deux guerres que pour les années 1950-1960 est très bien représenté :

Fonds d'archives : Adda, Arretche, ATM, Balladur, Bechman, Bonnier, Candilis, Drobecq, Expert, Gillet, Granet, Hennebique, Laprade, Le Flanchec, Niermans, Perret, Pingusson, Prost, Richard, Sauvage, Vincent...

Collection du musée : portfolios et maquettes du musée (Villas, La Grande Motte, Barcarès-Leucate, maisons plastiques, maison bulle)

Frac Centre, Orléans

Architectures expérimentales (Perriand, Porro...)

Centre Georges Pompidou, Paris

Musée d'Orsay, Paris

Musées municipaux et archives départementales et municipales

Musée de Bayonne, La Grande-Motte, Musée de Royan, Musée de Caen, Musée de Dieppe, Musée de Montebello (Trouville)...

Bibliothèque Forney et Musée de la publicité, Paris

Affiches, dépliants publicitaires ...

Musée Galliera / Musée des arts décoratifs, Paris

Mode et costumes de bains

Archives privées

Club Med, Air France, SNCF...

Films

Gaumont Pathé, INA, films de fiction

A l'étranger:

Victoria Albert Museum, RIBA, Library of congress, Hasting Museum, AAM Bruxelles, COAC...

AUTOUR DE L'EXPOSITION

Atelier pour enfants : cabines et châteaux de plage

Parenthèse ensoleillée, dépaysante et surprenante, l'exposition-atelier propose d'interroger le bord de mer, espace à géométrie variable, propice aux rêves et aux créations éphémères.

Architectures sans architectes, archétypes du paysage balnéaire, la cabine de plage et le château de sable convoquent mémoire collective et mémoire familiale. Dans une mise en scène décalée, évoquant la plage des souvenirs d'enfance, des jeux et de tous les possibles, invitation est faite aux visiteurs de s'improviser vacanciers.

Un cahier d'activités sera également publié pour l'occasion.

Publications

Catalogue de l'exposition en français – 250 pages

Album bilingue – 35 pages

Hors-série de type *Connaissance des arts* ou *Beaux-arts magazine*

Conférences

Série de conférences de 1h30 pour le grand public.

Programme en cours d'élaboration

Journées d'études

Avec différents partenaires : Centre André Chastel (CNRS), Labex...

Exposition virtuelle

En cours d'élaboration

Itinérance

Des versions itinérantes sous forme d'exposition-panneaux pourraient être envisagées en France et à l'étranger.



projet de visuel pour l'exposition © HAVAS

LISTE PROVISOIRE DES SITES BALNÉAIRES CITÉS DANS L'EXPOSITION

En France

Mer du Nord et Manche :

Côte d'Opale

Zuydcoote
Calais
Ambleteuse
Hardelot
Le Touquet-Paris-Plage
Stella-Plage (Cucq)
Berck

Côte Picarde

Fort-Mahon-Plage
Le Crotoy
Ault
Mers-les-Bains

Côte d'Albâtre

Le Tréport
Dieppe
Varangeville
Fécamp
Sainte-Adresse
Le Havre

Côte Fleurie

Trouville-sur-Mer
Deauville
Houlgate
Cabourg
Villers-sur-Mer

Côte de Nacre

Hermanville-sur-Mer

Côte des Isles et Côte des Havres

Agon-Coutainville
Granville

Côte d'Emeraude

Saint-Malo
Dinard
Sables d'Or les Pins

Côte de Granit Rose

Perros-Guirec

Océan Atlantique :

Côte d'Iroise

Morgat

Côte de Cornouaille

Bénodet
Fouesnant

Côte des Mégalithes

Guidel
Arzon
Le Crouesty

Côte d'Amour

Le Croisic
La Baule

Côte de Jade

Saint-Brévin-les-Pins
Pornic

Côte de Lumière

Saint-Hilaire-de-Riez
Les Sables d'Olonne

Côte de Beauté

Royan

Côte d'Argent

Soulac
Carcans
Lège-Cap-Ferret
Arcachon
Soorts-Hossegor

Côte Basque

Anglet
Biarritz

Mer Méditerranée :

Côte d'Améthyste

Le Barcarès
Port-Leucate
Gruissan
Cap d'Agde
La Grande-Motte

Côte d'Azur

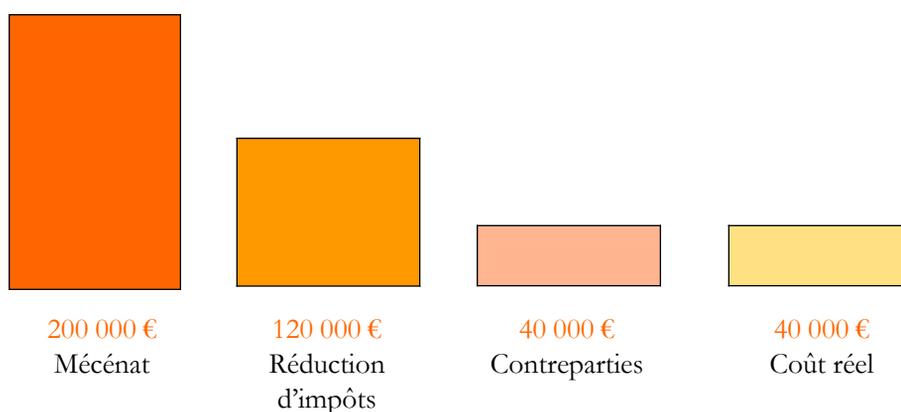
Antibes
Beaulieu-sur-Mer
Cannes
Hyères
Nice
Menton
Saint-Jean-Cap-Ferrat
Villefranche-sur-Mer

Corse

A l'étranger

**Allemagne, Angleterre,
Argentine, Bulgarie,
Croatie, Danemark,
Espagne, Emirats
Arabes Unis, Etats-
Unis, Italie, Lettonie,
Monaco, Pologne,
Pays-Bas, Roumanie,
Russie, Ukraine,
Uruguay**

DEVENEZ PARTENAIRE DE L'EXPOSITION



Pour soutenir cette exposition, la Cité de l'architecture & du patrimoine recherche des partenaires financiers. Le besoin en mécénat est estimé à 200 000 euros au total.

Conformément à la loi de 2003 sur le mécénat, l'entreprise donatrice peut bénéficier d'une réduction d'impôts de 60% de son versement. Les dispositions législatives permettent à l'établissement bénéficiaire d'offrir au mécène des contreparties. En disproportion marquée avec le don consenti à la Cité, ces contreparties peuvent représenter jusqu'à 20% du soutien accordé: elles consistent en mise à disposition d'espaces et en visibilité à travers le plan de communication du programme soutenu.

Les contreparties offertes par la Cité

La Cité associe étroitement ses partenaires et mécènes aux activités en lien avec l'exposition ou le programme soutenu : vernissage, visites privées avec les commissaires en avant-première, rapports privilégiés avec les artistes et commissaires... Elle accorde également une grande importance à l'intégration des partenaires à la vie de l'établissement afin d'entretenir une relation active et enrichissante : petit-déjeuner annuel des partenaires, soirées de gala...

CONTREPARTIES



Les contreparties peuvent être définies « à la carte » avec le mécène, dans la limite de 20% de contreparties acceptés dans le cadre de la loi de 2003 sur le mécénat.

Les contreparties de mises à disposition d'espaces permettent à l'entreprise donatrice d'organiser des événements tels que réceptions de prestige dans la galerie des moulages du musée, séminaires dans l'auditorium, ou encore cocktails sur les terrasses des espaces partenaires de la Cité, visites privées de l'exposition, etc.

Les contreparties de communication proposées autour de l'exposition :

- Mention et/ ou présence du logotype du partenaire sur les outils de communication de l'exposition : cartons d'invitation, affiches, communiqués, dossiers et annonces presse (en fonction du niveau de partenariat),
- Mention sur la signalétique intérieure et extérieure de l'exposition (en fonction du niveau de partenariat),
- Reprise du logo sur le site Internet de la Cité et création d'un lien vers le site du partenaire,
- Invitations à l'inauguration de l'exposition, organisation de visites privées en présence des commissaires ainsi que mise à disposition de billets gratuits pour les clients ou collaborateurs (toutes contreparties valorisées dans le cadre de la convention de partenariat).

Des contreparties d'accès aux expositions et des visites privées, avec ou sans accompagnement, sont également offertes aux mécènes. Il est aussi possible d'accéder via les contreparties à la programmation de l'auditorium, qui présente régulièrement conférences et cours publics d'architecture. Enfin, des formules permettent de combiner une réception à des visites libres des collections et expositions.

CONTACTS



Muriel Sassen
Directrice du développement et du mécénat
msassen@citechailot.fr
01 58 51 50 10

David Madec
Directeur de la communication et des partenariats
dmadec@citechailot.fr
01 58 51 52 80

Cité de l'architecture & du patrimoine
www.citechailot.fr
1, place du Trocadéro et du 11 Novembre
75116 Paris
+33 (1) 1 58 51 52 00